



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-  
DUPAS PROCÈS VERBAL  
Séance régulière du 9 septembre 2019**

**En présence de :** Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

**Des conseillers :** M. Éric Chevrette, conseiller no 1  
M. Maurice Désy, conseiller no 2  
M. Martial Belley, conseiller no 3  
M. Alain Goyette, conseiller no 5  
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6,  
(Mme Courchesne se joint à la séance à 19 :34 heures)

**En l'absence de :** M. Simon Deguise, conseiller no 4

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

**1. Ouverture de la séance**

- La mairesse ouvre la séance à 19 :30 heures par une période de silence et une courte réflexion.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption ordre du jour**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019**

**4. Administration**

**4.1 Adoption des dépenses du mois d'août 2019**

**4.2 Factures à payer**

**4.3 Règl. 289-2019 rémunération et allocation dépenses élus**

**4.4 Programme d'aide locale voirie**

**4.5 Programme aide indemnisation et financière inondations 2019**

**4.6 MDDELCC : rapport tonnages 2019**

**4.7 Commissaire à l'intégrité municipale**

**4.8 Remboursement Mme Aubuchon :** Sommet de réconciliation entre les Premières Nations et les municipalités à Wendake.

**4.9 Citation à comparaître : 30 sept, 1<sup>er</sup> et 2 oct**

**4.10 Fin contrat Mme Donelle**

**4.11 Fin contrat DG**

**4.12 Correspondance**

**A. Remerciements St-Ignace, St-Jean**

**B. Colloque action patrimoine**

**C. Caba collecte de dons 2019**

**D. Appui contre violence conjugale**

**E. Opération nez rouge 2019**

**F. Location salle élection fédérale**

**5. Sécurité publique**

**6. Transport/Voirie**

**6.1 Ponceau**

**6.2 Soumission Éric Expert : couvercle chambre ile aux Castors**

**6.3 Ventre de bœuf**

**6.4 Pont route 158**

**6.5 Pierre rue des Chalets**

**6.6 Contrat déneigement, lancement appel d'offre**

**6.7 Réparation installation purge rang ile aux Castors**

**7. Urbanisme**

**7.1 Rapport mensuel des permis du mois d'août 2019**

**7.2 Remboursement permis 2019-0018**

**7.3 Rencontre ZIP : 18 septembre**

**7.4 Subvention composteur**

**8. Loisirs et cultures**

**8.1 Demandes CEID :**

- Forêt nourricière (1000\$, clôture, rencontre, plantation)

- LAB04 : coût 60\$

- Projet Berges exemplaires

**8.2 Entente quai St-Ignace stationnement**

**8.3 LUMEN : dates**

- 8.4 Location église Marché Fermier 75\$: 28 septembre**  
**8.5 Nettoyage de berges 6 octobre : budget bénévoles : autorisation terrain**  
**8.6 Semaine des municipalités : Bon coups municipaux**

- 9. Période de questions**  
**10. Levée de l'assemblée**

**232-2019**

Il est proposé par M. Maurice Désy  
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 8.4.

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 août 2019**

**233-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019. Adopté

### **4. Administration**

#### **4.1 Adoption des dépenses d'août 2019**

**234-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte les dépenses et salaires du mois d'août 2019 au montant totalisant 67 468.83\$. Adopté

#### **4.2 Factures à payer**

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 26 885.69\$;

**235-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour septembre 2019. Adopté

#### **4.3 Règl 289-2019 rémunération et allocation dépenses élus**

**236-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le règlement 289-2019. La Mairesse vote en accord de l'adoption du règlement 289-2019. Adopté

#### **4.4 Programme d'aide voirie locale**

Point d'information

#### **4.5 Programme d'aide indemnisation et financière inondations 2019**

Point d'information, premier versement

#### **4.6 MDDELCC : rapport tonnage 2019**

Point d'information, rapport annuel tendance à la baisse du tonnage

#### **4.7 Commissaire à l'intégrité municipale**

Point d'information, dossier plainte : aucun blâme retenu

#### **4.8 Remboursement Mme Aubuchon : sommet réconciliation premières nations**

Attendu que la mairesse a participé au sommet réconciliation « Premières Nations-Municipalités », le 30 août dernier;

Attendu qu'elle présente les pièces justificatives pour remboursement;

**237-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte de payer les factures suivantes :

- Nuitée du 29-08-2019 : 165.42
  - Stationnement : 11.00
  - Repas : 55.61
  - Kilométrage (île Dupas-Wendakee) 177.30
- Pour un total de : 409.33\$.

#### **4.9 Citation à comparaître :30 sept, 1<sup>er</sup> et 2 octobre (705-17-007828-179)**

M. Alain Goyette se retire pour ce point

Attendu qu'un huissier a déposé une citation à comparaître à la cour de Joliette pour les 30 sept., 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochain;

Attendu que la municipalité n'est pas en cause dans cette affaire;

**238-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise la directrice générale à fournir, à Me Denis Beaupré, les documents que nous possédons dans les dossiers des deux propriétés impliquées dans le litige. Par la suite, il transmettra, aux parties demandant les dits documents, ce que nous possédons et validera avec eux si la présence est tout de même requise à la cour.

Adopté

#### **4.10 Fin de contrat Mme Donelle**

Attendu que le contrat de travail de Mme Donelle via le programme de réinsertion au travail d'Emploi Québec, se termine le 6 octobre prochain;

**239-2019**

Il est proposé par M. Maurice Désy  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire offrir un contrat de travail, dont les conditions restent à définir, pour la poursuite de son travail de secrétariat au bureau municipal.

Adopté

#### **4.11 Fin de contrat DG**

Attendu que le contrat de travail de Mme Toupin, en tant que directrice générale, se termine le 31 décembre 2019;

**240-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par M. Alain Goyette

De ne pas offrir de nouveau contrat à Mme Toupin et d'ainsi mettre fin à son emploi en tant que directrice générale à la fin de son contrat;

- M. Maurice Désy vote contre
- Mme Maryse Courchesne, Messieurs Éric Chevrette, Martial Belley et Alain Goyette votent pour :

Il est donc résolu majoritairement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas ne désire pas retenir les services de Mme Toupin au-delà du contrat actuel. Adopté

#### **4.12 Correspondance**

**A) Remerciements St-Ignace, St-Jean**, accusé réception

**B) Colloque action patrimoine**, le conseil ne retient pas le point

**C) Caba collecte de dons 2019**

**241-2019**

Il est proposé par M. Maurice Désy  
Appuyé par M. Alain Goyette

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas participe à hauteur de 50\$ à la levée de fonds annuelle de la CABA. Adopté

#### **D) Appui contre la violence conjugale**

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**242-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas proclame notre municipalité comme étant une alliée contre la violence conjugale. Adopté

#### **E) Opération Nez Rouge 2019**

**243-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Maurice Désy

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas participe à hauteur de 50\$ à la campagne de financement de Nez Rouge 2019. Adopté

#### **F) Location salle élection fédérale**

**244-2019** Il est proposé par M. Maurice Désy  
Appuyé par M. Alain Goyette

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas loue la salle communautaire, au montant de 700\$, à élection Canada pour les dates inscrites au contrat ( 11-12-13 et 14 octobre prochain, de 7 hres à 22 :30 hres) et autorise Mme Toupin à signer le dit bail. Adopté

#### **5. Sécurité publique**

#### **6. Transport/Voirie**

##### **6.1 Ponceau**

Attendu que des ponceaux ont besoin de réparation ou entretien;

Attendu que dans le cadre du PIRRL certains argents sont disponibles;

Pour ces motifs,

**245-2019** Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas reporte ce point et analyse le PIRRL afin de valider les futurs travaux et leur financement. Adopté

##### **6.2 Soumission Éric Expert : couvercle ch. ile aux Castors**

Attendu que le couvercle et le col donnant accès à la chambre d'aqueduc du rang de l'île aux Castors, ont besoin de réparation;

Attendu que nous n'avons pas reçu la nouvelle soumission pour un couvercle anti-charrue;

Attendu que nous désirons procéder à ces travaux avant l'hiver;

Pour ces motifs,

**246-2019** Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas autorise la directrice générale à l'acceptation d'une soumission pour les matériaux (couvercle anti-charrue et ajustable), si celle-ci est moindre que 3 000\$ et à procéder aux dits travaux incluant excavation, matériel granulaire et asphaltage nécessaires à la protection de l'installation.

##### **6.3 Ventre de bœuf, trous-craquelures**

Attendu que sur le rang de l'Île Dupas, l'asphalte a besoin de réparation;

Attendu que Pavage Rocheleau nous présente une soumission;

Pour ces motifs,

**247-2019** Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas accepte la soumission et demande à Pavage Rocheleau de réparer tous les trous et craquelures ce qui selon la soumission représente maximalelement 2 jours de travail estimés à environ 6 620\$ avant taxes.  
Adopté

#### **6.4 Pont et route 158**

Considérant que l'état actuel de la chaussée, sur la portion de la route 158 qui traverse notre territoire et plus particulièrement entre le pont de Berthier et le pont situé en proximité du rang de l'Ile Dupas, est alarmante;

Considérant que le pont à proximité du rang de l'Ile Dupas présente un état inquiétant, de par les trous autant au niveau du recouvrement d'asphalte qu'au niveau de certains joints;

Considérant que des enseignes sous le dit pont indiquent aux usagers du fleuve un danger potentiel de débris qui pourraient se détacher et tomber du pont, lors de leur passage sous celui-ci;

Considérant qu'il serait opportun de vérifier cette situation afin d'éviter des problématiques plus importantes;

Considérant que le dit pont est le seul lien carrossable entre les îles de l'Ile Dupas, l'île Saint-Amour et Saint-Ignace-de-Loyola;

Considérant que ce pont est un lien essentiel entre la rive nord et la rive sud desservies par le traversier Sorel-St-Ignace-de-Loyola;

Considérant que ce pont est crucial pour l'accès à notre île pour les services d'urgence tels que : ambulances, service policier et incendie;

Pour ces motifs,

**248-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas ne peut considérer comme acceptable l'état actuelle de ces infrastructures et demande au Ministère des Transports de nous faire connaître son plan d'action pour corriger l'état l'inquiétant des infrastructures sur le territoire le plus rapidement. Adopté

#### **6.5 Pierre rue de Chalets**

Attendu que la rue des Chalets a besoin d'un entretien pour remplir des cavités et corriger les dépressions, et ce entre l'entrée de la rue et la propriété de M. Martin Poirier;

Pour ces motifs,

**249-2019**

Il est proposé par M. Éric Chevrette  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas demande à l'entreprise Martin Coulombe de procéder aux travaux sur la rue des Chalets et que celui-ci commande la pierre nécessaire à EBI. Adopté

## **6.6 Contrat déneigement, lancement appel d'offre**

Attendu que le contrat de déneigement des rues est échu;

Pour ces motifs,

**250-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas lance un appel d'offre par invitation pour le déneigement des rues. Adopté

## **6.7 Réparation installation purge rang ile aux Castors**

Attendu que lors de la purge effectuée la semaine dernière, on n'a pu procéder au bout du rang de l'île aux Castors, car l'installation y est défectueuse et que cela cause une fuite d'eau sur le réseau;

Attendu que les montants à prévoir pour remettre en état se définissent comme suit :

- Mini borne fontaine : 2055.00\$
- Bout de jonction de 4po à 2 po : 127.42\$
- Arrêt de distribution : 418.00\$
- Adapteurs (2) : 93.11\$ chacun
- Bonhomme à eau : 80.00\$
- Tuyau (50 pieds) 11.87\$/ pieds
- Matière granulaire : quantité à définir
- Temps homme : 3 hommes pour environ ½ journée

Pour ces motifs,

**251-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas accepte que la voirie de Saint-Ignace-de-Loyola supervise et procède aux travaux le plus tôt possible. Adopté

## **7. Urbanisme**

**7.1 Rapport urbanisme août 2019**, voir pièce jointe

**7.2 Remboursement permis 2019-0018**

Attendu que le propriétaire du 994 Rg Dupas avait pris un permis de démolition;

Attendu qu'il désire conserver son droit acquis pour cette propriété et de ce fait a annulé sa demande de permis;

Attendu qu'il fait maintenant une demande de remboursement du coût de ce permis de démolition portant le no 2019-0018;

**252-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas ne désire pas rembourser le dit permis. Adopté

### **7.3 Rencontre ZIP : 18 septembre**

Attendu que le comité de la ZIP tient une rencontre sur la navigation le 18 septembre prochain à Trois-Rivières;

**253-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas autorise M. Éric Chevrette à y participer et que son Kilométrage sera remboursé et qu'il aura droit à l'allocation de dépense prévue au règlement 289-2019, article 5. Adopté

### **7.4 Subvention composteur**

Point d'information

Valider avec la MRC la possibilité d'obtenir des contenants cuisine pour le compostage.

## **8. Loisirs et culture**

### **8.1 Demandes CEID :**

- **Forêt nourricière (1000\$, clôture, rencontre, plantation)**
- **LAB04 : coût 60\$**
- **Projet berges exemplaires**

Forêt nourricière :

-Manque à gagner

Attendu que le montant des taxes n'était pas inclus dans le contrat de préparation de plan par M. Guillaume Pelland;

Pour ces motifs,

**254-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas accepte de verser 1000\$ pour pallier au manque dû aux taxes.

-Plantation :

Attendu que les premiers travaux sur le terrain, pour la forêt nourricière sont prévus pour bientôt;

Attendu que ces travaux seront sous la supervision de M. Guillaume Pelland;

Attendu que le CEID est encore en discussion avec leur sous-comité aménagement;

Attendu qu'il y a lieu de débiter les travaux afin de respecter les délais inscrits à même la subvention;

Pour ces motifs,

**255-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne



Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas mandate Mme Marie-Pier Aubuchon et M. Éric Chevrette pour la supervision des travaux de plantation et d'aménagement prévu en début octobre 2019.

LAB04 :

(Mme Amélie Drainville nous indique qu'avec l'autorisation de la mairesse elle a déjà procédé à l'inscription et qu'elle demande qu'elle et Mme Aubuchon soient désignées pour y participer)

Attendu que le LAB04 est une occasion de présenter un projet en lien avec la forêt nourricière et de possiblement obtenir une autre subvention concernant le volet éducation;

Attendu que selon le formulaire, il en coute 60\$ par personne pour participer au LAB04;

Pour ces motifs,

**256-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas accepte de déboursier 120\$ pour la participation de 2 personnes à ce LAB et que les personnes désignées seront : Mme Amélie Drainville, Mme Marie-Pier Aubuchon (si disponible) ou encore M. Éric Chevrette ou un membre actif du CEID désirant s'y impliquer.

Projet Berges exemplaires :

Attendu que M. Antoine Drainville nous présente un projet d'aménagement de la berge en face du parc municipal à la commune;

Attendu qu'il a contacté des responsables du programme horticole du CEGEP de Joliette et que ceux-ci sont ouverts à un partenariat avec la municipalité pour un tel projet;

Attendu que des coûts d'environ 700 à 1000\$ restent à financer en vue de cette réalisation et que l'on espère ce financement de la municipalité;

**257-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas ne désire pas financer un tel projet cette année, mais retient l'idée pour une année ultérieure.

**8.2 Entente rampe de mise à l'eau St-Ignace-de-Loyola**

Attendu que par la résolution 139-2019, le conseil municipal signifiait son intention pour une entente du stationnement et de la rampe de mise à l'eau de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola;

Attendu que l'entente entre les parties s'est concrétisée par la signature des deux parties en date du 9 mai 2019;

Attendu que la facture relative à cette entente se chiffrait à 2000\$;

Attendu que les citoyens de La Visitation-de-L'Ile-Dupas ne se sont pas majoritairement prévalus de la vignette donnant accès aux infrastructures de Saint-Ignace-de-Loyola, soit en tout 11 vignettes distribuées;

Pour ces motifs,

**258-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Ile-Dupas désire informer la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, que le montant de 2000\$ nous semble trop élevé versus l'utilisation de nos citoyens. Ainsi, nous vous demandons de nous soumettre une nouvelle entente, pour négociation, avec un prix révisé reflétant notre utilisation. Adopté

### **8.3 LUMEN**

Attendu que la MRC de D'Autray supporte un projet culture en lien avec la photographie;

Attendu que nous pouvons recevoir ce projet et que l'on nous soumet des dates pour novembre et décembre 2019 qui conviennent;

Pour ces motifs,

**259-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Ile-Dupas accepte de recevoir ce projet les : 9, 16 et 23 novembre prochains ainsi que le 14 décembre, au centre communautaire. Adopté

### **8.4 Location église Marché Fermier 100\$, 28 septembre**

Retiré car déjà traité

### **8.5 Nettoyage berges 6 octobre : autorisation citoyens**

Considérant qu'une corvée de nettoyage de berges est prévue dans la semaine du 6 octobre prochain;

Considérant qu'il y aura un partenariat avec l'organisme du Bassin Versant de la zone Bayonne et possiblement du Carrefour Emploi Jeunesse, ainsi que de bénévoles;

Considérant que la fondation Ghislaine Guindon pourrait nous aider à défrayer certains frais liés à la tenue de cette activité;

Considérant que cette activité se tiendra toute une journée, qu'elle aura lieu sur les berges entre le terrain de la commune et ce jusqu'à l'intersection du rang de l'île Dupas et de la rue des Chalets;

Considérant que la plupart de ces berges sont des terrains privés;

Pour ces motifs,

**260-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Éric Chevrette

Il est unanimement résolu que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas fasse une demande de subvention à la fondation Ghislaine Guindon pour un montant de 250\$ qui permettra d'offrir un dîner aux divers participants. Notons, que la municipalité s'engage à débloquer un budget de 150\$ pour le repas des bénévoles. De plus, Mme Donelle dressera d'ici là une liste servant à identifier les propriétaires de terrains sur le bord de la berge afin d'obtenir ultérieurement leur autorisation pour y accéder.

Adopté

-M. Maurice Désy nous quitte à 21 :58 heures.

#### **9. Période de question**

- Bac compost roulant, centre communautaire
- Décision commissaire à l'éthique
- Assemblée publique forêt nourricière
- Érosion des berges, processus ZIS

#### **10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

**261-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Secondé par M. Éric Chevrette

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 22 :09 heures.

---

**Mme Marie-Pier Aubuchon**  
Mairesse

---

**Mme Sylvie Toupin,**  
Secrétaire d'assemblée